

# VILLE DE LOISON-SOUS-LENS



**Procès-Verbal**  
**de la séance du Conseil d'Administration du**  
**C.C.A.S.**

**du 15 octobre 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le 15 octobre à 16h00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni salle Raoul Duhamel, 19 rue Jean Jacques Rousseau, sous la présidence de Monsieur Daniel Kruszka, Maire, en suite de convocation en date du 23 septembre 2024, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

**Etaient présents :** Tous les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale à l'exception de Mesdames Lefebvre Corinne, Mayeux Micheline, Trolet Sabrina, de Monsieur Jacques PELOILLE, absents excusés et Monsieur Thierry BALINGHIEN, absent.

Constatant que le quorum est atteint,

*Madame Wille Catherine est élue secrétaire de séance.*

*Le Conseil d'Administration a examiné et voté ce qui suit :*

### **1 – Convention avec la société SEFAR FYLTIS**

La convention conclue entre la société SEFAR FYLTIS de Billy BERCLAU et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a pour but d'accompagner 10 familles en situation de précarité dans la commune. Ces familles, identifiées par le CCAS, bénéficieront de paniers alimentaires biologiques issus de la zone maraîchère située rue Devouges. SEFAR FYLTIS apporte un soutien financier de 4 136 euros sous forme de don pour couvrir partiellement les frais liés à cette distribution pendant une période de 12 mois.

En retour, la société bénéficie d'une réduction d'impôts liée à ce don. Le CCAS s'engage à reverser cette somme à M. Jonathan Bétermier, le maraîcher fournissant les paniers. Les familles contribueront à hauteur de 413,60 euros par an. Ce projet permet aux bénéficiaires de profiter de produits biologiques à moindre coût tout en participant à une démarche d'achat solidaire.

Il est souligné par Mme Catherine Wille qu'il est obligatoire pour les familles de déposer 12 chèques de 4.60€ pour accéder à ce dispositif et que de nombreuses familles n'ont plus de chéquiers.

Le Conseil d'Administration prend acte des propositions et valide les décisions.

- **Vote à l'unanimité**

Monsieur le Maire évoque l'initiative liée aux jardins partagés. Une parcelle de jardin, initialement réservée aux bénéficiaires du RSA a été réattribuée à un nouveau jardinier, car les bénéficiaires du RSA ne se sentaient pas à l'aise avec les autres jardiniers présents.

### **2 – Arrêt du dispositif accompagnement global :**

Une demande de subvention exceptionnelle de 8 000 euros est demandée par le CCAS auprès de la commune. Cette somme vise à compenser la baisse de la subvention initialement prévue dans le

cadre de la convention de partenariat pour le dispositif d'accompagnement global, signée avec le Conseil Départemental.

Monsieur Peneticobra souligne un problème de communication et de transparence, il estime qu'il est inacceptable qu'un dispositif mis en place par le Conseil Départemental puisse être arrêté sans en informer au préalable les parties prenantes.

### **3 – Rencontre avec le S.I.A.O (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation)**

L'objectif de cette réunion était de présenter les actions menées par le SIAO. envers les personnes sans domicile fixe.

A l'issue de cette rencontre, il a été convenu de mener une action conjointe avec le SIAO, le Centre d'Animation Jeunesse et le C.C.A.S., en sensibilisant les jeunes sur la situation des personnes sans domicile fixe, et de récolter des couvertures et produits d'hygiène en vue d'aider les personnes sans abri.

### **4 – Bilan des actions :**

- Partageons nos différences, sortie sur le thème de la gourmandise et du plein air. Les participants ont visité les ateliers de la chocolaterie de Beussent, partagé un repas sur l'esplanade de Berck et bénéficié d'un temps libre.
- Sortie en famille : Cette journée, au parc Bagatelle a offert un moment de répit et de divertissement aux familles en difficultés, repérées par les assistantes sociales du département, de la CAF et les agents du CCAS.
- La chance aux enfants : 50 jeunes ont eu la chance d'assister à l'épreuve équestre des J.O. au château de Versailles.
- Octobre Rose : une randonnée de 8 km a été organisée en collaboration avec les communes de Harnes, Noyelles sous Lens, Courrières et Fouquières. Un café a été proposé au départ de la marche par les bénévoles du filet de L.E.A. et une soupe à l'arrivée. Les dons perçus par chaque commune seront remis à l'association « le comité féminin ». M. le Maire nous évoque également l'action du starter club, il a été proposé aux femmes ayant combattu ou en combat contre le cancer une place passager pour découvrir notre région. 43 motos dont 6 conductrices sont partis de Loison pour une ballade de 75 km dans notre région. Les dons récoltés, 250 € seront remis à la ligue contre le cancer.
- La semaine bleue : nos aînés ont pu profiter :
  - D'une séance de code de la route animée par Mme Trolet Sabrina, qui s'est terminée de façon divertissante avec un sketch humoristique présenté par Mme Nowotnik et Mme Trolet,
  - D'une séance de gym douce proposée par UFOLEP, Madame Nowotnik nous indique que les usagers ont été désagréablement surpris par le questionnaire distribué par UFOLEP, un rendez-vous est convenu entre l'organisme, Mme Kucharski Maryline, adjoint au Maire, et les services concernés.
  - D'une marche le long des berges de la Souchez dans le cadre de l'action Sportez-vous bien à Loison,
  - D'une après-midi de prévention et de solidarité. Le brigadier-chef Éric Wysuj a dirigé une séance de prévention contre les arnaques et vols à domicile, trois bénévoles d'Unis-Cité ont présenté leur dispositif d'accompagnement destiné aux

personnes âgées isolées, s'en est suivi la dégustation de gâteaux diététiques réalisés par les bénévoles des ateliers nutrition puis, Mme Louchart Maryse et Mme Wable Sandrine ont animé un atelier scrapbooking.

- La semaine s'est terminée par la visite du centre historique minier de Lewarde.

Mme Wable nous fait part de son intention de mettre en place, en collaboration avec Mme Louchart un atelier scrapbooking au cœur de nos quartiers QPV.

## **7 – Questions diverses.**

Aucune,

Mme Catherine Wille indique que le banquet des aînés s'est très bien déroulé, pour l'an prochain, il est prévu le 19 septembre, et se déroulera au domaine de la cendrée à Harnes.

Madame Martine Van Parys nous informe que les étagères pour le vestiaire solidaire ont été réalisées par les services techniques, que désormais il sera ouvert le mardi après-midi par les bénévoles du Secours Catholique et du filet de LEA, et qu'une demande d'encart dans la Vie Loisonnaise est en cours.

Madame Khadija Lannabi évoque et invite l'ensemble des membres du Conseil d'administration à la table ronde du 20 novembre sur les violences familiales et l'impact sur les enfants.

**Le Président du Conseil D'Administration**



**Daniel KRUSZKA**



**La secrétaire de la séance**



**Wille Catherine**